



Annie Desnoyers
Volume 6, numéro 3, 2001
::: Français langue seconde

D'un point de vue psychoaffectif, qui est francophone?

← Précédent Suivant →

En novembre 1999, **Annie Desnoyers** proposait dans un article de *Correspondance* une définition de l'allophone. En réponse à une interrogation soulevée par une lectrice, elle revient sur la question.

Dans un **numéro récent** de *Correspondance*, il a déjà été question de définir les termes *francophone* et *allophone*. Basées sur des observations linguistiques tenant compte de l'âge du sujet au moment du processus d'acquisition d'une langue, les définitions données établissent une coupure à la puberté et classent les francophones comme ceux qui ont acquis le français avant celle-ci, et les allophones, après.

Ces définitions, bien que très intéressantes pour expliquer les productions linguistiques des uns et des autres, ne tiennent compte que du point de vue cognitif et occultent une partie de la réalité. En effet, comme il a été soulevé par des enseignants du réseau, nos groupes d'élèves comprennent, entre autres, de jeunes femmes et de jeunes hommes qui s'identifient au pays d'origine de leurs parents, même s'ils sont nés ici et qu'ils n'ont peut-être même jamais visité le pays en question. Pour eux, « mon pays », ce n'est ni l'hiver ni la neige ; c'est, par exemple, le Chili, le Vietnam ou Haïti. Si tel est le cas, faut-il nécessairement prendre en considération l'importance, plus grande chez certains, d'une identification chilienne -- ou hispanophone --, vietnamienne -- ou asiatique --, haïtienne -- ou antillaise ? Dans ce cas, ni une question portant sur le pays de naissance, ni une autre sur le lieu d'études et l'âge au moment de l'acquisition du français, ni même une troisième sur la première langue apprise et encore comprise ne saura révéler clairement l'identité langagière de l'individu.

Comment trouver cette identité ? Un début de piste pourrait être la différence entre *langue seconde* et *langue étrangère*. Le premier concept signifie que la langue que l'on tente d'apprendre est parlée à l'intérieur du même pays ; le second, que cette langue est parlée dans un pays étranger. À première vue, on peut penser qu'il est plus facile d'apprendre une langue seconde grâce à la proximité des lieux d'immersion, d'échanges et de pratique, et, à l'inverse, qu'il est plus difficile d'apprendre une langue étrangère, étant donné l'éloignement de la communauté linguistique avec laquelle on devrait pouvoir interagir. Or, dans le domaine de l'enseignement des langues, d'un point de vue

psychoaffectif, la différence entre langue seconde et langue étrangère affecte parfois la réussite, mais dans le sens opposé. Cette différence définit les types d'influences extérieures, souvent d'ordre sociopolitique, qui peuvent jouer sur la motivation. Les gens qui apprennent une langue seconde, par exemple, peuvent être influencés par les tensions politiques existant entre les deux communautés de leur pays ou par les préjugés défavorables qui existent à l'égard de l'autre communauté, donc à l'égard de sa langue. À l'opposé, celles et ceux qui apprennent une langue étrangère peuvent être motivés, entre autres, par l'idéalisation qu'ils se font du pays et de la culture des gens qui parlent la langue qu'ils tentent d'apprendre, ou par le charme de l'exotisme.

Quel est le lien, donc, entre ces concepts et l'identité linguistique des étudiants qui semblent être francophones (d'un point de vue cognitif) mais qui ne *se sentiraient* pas francophones ? Peut-être que, malgré le fait qu'ils soient nés ici, le français est pour eux une *langue seconde*, c'est-à-dire une langue contre laquelle ils peuvent avoir quelques préjugés, selon ce que représente pour eux, dans la vie de tous les jours, la communauté des gens qui la parlent et selon l'influence de leur milieu familial. Peut-être que, chez certains, l'identification chilienne ou hispanophone, vietnamienne ou asiatique, haïtienne ou antillaise serait une façon détournée de ne pas s'identifier au fait français, soit parce que notre langue représente, pour eux, des expériences socioculturelles négatives, soit parce qu'ils veulent se démarquer de la masse, soit pour d'autres raisons du même type. Cependant, des étudiants pour qui le français et la communauté linguistique francophone représenteraient, par exemple, le prestige, l'intégration et l'emploi seraient certainement moins attirés par l'identification à leur communauté d'origine, et ainsi se sentiraient francophones, sur le plan cognitif autant que psychoaffectif.



PARTAGER



UN TEXTE DE



Annie Desnoyers

Centre d'aide en français de l'École des HEC de Montréal et consultante en linguistique et didactique des langues



[S'abonner à l'infolettre](#)

[Site de l'Amélioration du français](#)

[À propos](#)

[Contactez-nous](#)

[Droits d'utilisation](#)

[Générique](#)

Le français L1, L2, L3...

- [Journée intercaf du printemps 2001](#)
- [D'un point de vue psychoaffectif, qui est francophone?](#)
- [L1+L2=?](#)
- [Le multilinguisme des jeunes allophones québécois: ressource sociétales et défi éducatif](#)
- [Le centre d'aide: donner des moyens](#)
- [Le huitième art](#)
- [Les faux amis](#)
- [Que de pudeur!](#)
- [Quelques réflexions sur la correction de textes écrits](#)
- [Le français au cégep: les allophones jouissent-ils du soutien nécessaire?](#)
- [Babillard](#)
- [Du nouveau aux États généraux](#)